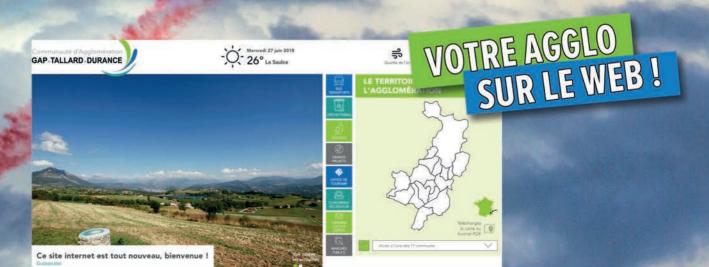
Communauté d'Agglomération

GAP-TALLARD-DURANCE

#05

VOTRE MAGAZINE!

- √ L'agenda Culture et Loisirs
- ✓ Le grand Meeting aérien
- ✓ Le Focus du Mag La Saulce - Tallard - Gap
- ✓ L'Agglo en mouvement!
- ✓ Loris Pourroy, portrait



VOTRE AGGLO



Convaincre

politique, on convainc ses concitoyens par des actes et en tenant ses promesses. Et notre nouvelle Communauté d'Agglomération ne doit pas échapper à la règle. D'autant que sa création n'avait pas manqué de susciter quelques inquiétudes (quand ce n'était pas de la méfiance), tant de la part d'élus municipaux que d'une partie de la population. Je pense pouvoir dire que nous avons d'ores et déjà pu rassurer nos collègues élus et nos concitoyens sur un point très important : notre capacité à agir et à faire ce que nous avions promis.

En matière de fiscalité : contrairement à ce que certains craignaient, la création de la nouvelle Communauté d'Agglomération n'a pas été synonyme de hausse des impôts pour les ménages. Bien au contraire, cela s'est traduit dès la première

année par la suppression de la taxe additionnelle d'intercommunalité et donc par une baisse des impôts locaux pour les habitants des 14 communes qui ont rejoint l'ancienne Communauté d'Agglomération de Gap.

En matière de transports publics : à compter du 1^{er} septembre 2018, la gratuité des transports pour les scolaires et les voyageurs, qui existait depuis de nombreuses années à Gap, est étendue à l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

En matière de solidarité envers les communes rurales : un pacte de solidarité financière doté de 350 000 euros vient d'être voté lors du dernier conseil communautaire du 20 juin dernier. Il permettra d'aider nos communes membres à réaliser leurs projets.

Je souhaite aux habitants de l'Agglomération ainsi qu'aux touristes qui nous rendent visite de passer un très bel été et de pouvoir profiter de tous les événements qui vont animer notre territoire ces prochaines semaines.

Roger DIDIER

Président de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance

Directeur de la publication : Roger Didier. Coordination éditoriale : Alexandre Lhaa.

Textes: Gérard Bernerd, Alexandre Lhaa, Agence de communication Kangourou, Mairie de Tallard.

Crédits photos : Patrick Domeyne (meeting aérien : couverture et page 4), Maire de La Saulce, Mairie de Tallard, Michel Lebleux,

Stéphane Demard.

Adaptation graphique : Empreinte Graphique. Impression : Riccobono Offset Press.





VOTRE AGENDA CULTUREL

JUILLET

16 au 26 juillet - Gap, Crots, Chantemerle

29ème Université européenne du Saxophone. L'Université Européenne de Saxophone, en collaboration avec la ville de Gap, propose un très beau programme. Concerts des élèves et de leurs professeurs, et le Sinu Sax Quartet. Programme complet sur http://www.univsax.com

Mardi 17 juillet à 21h - Tallard

Parc de la Garenne, Château de Tallard. Ulysse. Théâtre en plein air. Gratuit.

Mardi 17 juillet à 14 h 30 - Tallard

Salle associative, Mairie de Tallard.
Les blasons de Tallard : Animation spécial enfants. Apprendre à dessiner, colorier les blasons des familles seigneuriales qui se sont succédées au château depuis le Moyen-Âge. À partir de 5 ans. Mini/2 enfants.
Réservation au bureau touristique de Tallard, entrée du château. Enfant : 5 €.

Activité proposée les 24/07, 31/07, 07/08, 14/08, 21/08 et 28/08 à 14 h 30.

Mardi 17 juillet de 18 h à 23 h - Gap

Les Nocturnes du Centre-Ville.

Animations musicales dans les rues du centre ville et commerces ouverts jusqu'à 23 h. À cette occasion l'Office de Tourisme vous propose un moment convivial autour du jeu avec l'Association Ludambule de 18 h à 21 h 30 place Jean Marcellin (gratuit). Les Nocturnes ont lieu tout l'été. Rendez-vous en centre-ville de Gap les 24/07, 31/07, 07/08, 14/08, 21/08 et 28/08 de 18 h à 23 h.

Jeudi 19 juillet à 20 h 30 - Gap

Romette - Place Saint Pierre. Guinguette de l'été avec l'orchestre Marino Valentino. Gratuit.

Samedi 21 juillet à 21h - Tallard

Place Porte Belle - Devant l'entrée du château. Marché nocturne de Saint-Abdon. Marché de producteurs et viticulteurs des Hautes-Alpes avec animations musicales. Accès libre.

Samedi 21 & Dimanche 22 juillet – Barcillonnette

Jardin communal - Fête du Village.

Samedi 21, 14h: concours de boules - 18 h 30: apéro musical - 19 h 30: Repas "Les 3 petits cochons" sur réservation (16 € / Adulte). Dimanche 22, 10 h 30: spectacle "Le cirque de la lune" - 14 h 30: concours de boules - 14 h 30: ateliers cirque pour petits et grands.

Dimanche 22 juillet à 21h - Gap

Domaine de Charance.

Découverte des papillons de nuit. Grâce à l'attraction lumineuse, partez à la découverte des papillons de nuit. Équipez-vous d'une lampe frontale ou torche. RV sur le parking du Domaine de Charance. Gratuit. Ouvert à tous.

Également possible le dimanche 19 août à 21h.

Jeudi 26 juillet à 20 h 30 - Gap

Sainte-Marguerite. Guinguette de l'été, avec l'orchestre Sandrine Lion, en partenariat avec l'Association "Ceux de Sainte-Marguerite". Gratuit.

Vendredi 27 juillet à 21h - Châteauvieux

Médiathèque - Soirée latino.

Venez danser au rythme des airs tropicaux. Restauration et buvette sur place.

Samedi 28 & Dimanche 29 juillet – La Freissinouse

Les Écoles - Fête du Village.

Samedi 28, 14h: concours de boules - 20h: soirée musicale avec Magic Danse. Dimanche 29 juillet, à partir de 7h: vide-greniers (exposants: 5€ les 3 mètres) dans la cour de l'école - 14h: concours de boules - 15h animations enfants avec le clown Augustin. Gratuit.

Samedi 28 & Dimanche 29 juillet – Châteauvieux

Le Village - Quartier Les Rougiers.

Fête du Village. Samedi 28, 15 h : concours de boules - 16 h : animations enfants - 21 h/1 h : orchestre Music Live. Dimanche 29, 15 h : Concours de boules triplettes mixtes - 16 h : animations enfants - 19 h/24 h : orchestre musette Alain Robert. Restauration et buvette sur place. Gratuit.

Mardi 31 juillet – Gap

Braderie du Centre-Ville. Dans les commerces du centre-ville, des affaires à tous les coins de rues!

AOÛT

Samedi 4 & Dimanche 5 août - Gap

Parc de la pépinière. Challenge Robert Million. Boule lyonnaise avec déambulation de tirs sportifs. Concours 256 et 128 quadrettes hommes et 64 doublettes féminines. Gratuit.

Samedi 4 & Dimanche 5 août - Neffes

Fête du Village. Pendant 2 jours, animations diverses pour petits et grands, concours de boules, buvette et restauration sur place. Accès libre.

Lundi 6 août à partir de 15h – Gap

Bd de la Libération et rue Faure du Serre. Foire d'Été. Foire semi-nocturne avec vêtements, accessoires, chaussures...

Jeudi 9 août à 9h – Fouillouse

Col de Foureyssasse.

Opération Cols Réservés 2018 – Cols réservés aux cyclistes pendant 3 heures ; aucune voiture! Départ de la mairie de Fouillouse pour la montée au col. D119/D19. Gratuit.

Vendredi 10 août – Gap

Le Bocage – Avenue Émile Didier. Fête Foraine d'été. Attractions foraines pour tous!

Samedi 11 août à 12h - Sigoyer

Falaise de Céüse.

La journée et la course de Céüse. Culture et sport à l'honneur. 12 h/24 h : Initiation sur les blocs d'escalade de Céüse, animations pour tous les âges (gratuit), restauration sur place - 17 h, course Céüse falaise direct : montée sèche 4 km/900 D+. 15 € - Repas offert sur le site d'escalade.

Samedi 11 août à 19 h - Pelleautier

Lac de Pelleautier.

Le piano du lac Pelleautier. Récital sous les étoiles : venez avec votre pique-nique, sympathisez avec vos voisins-auditeurs. Placement libre : amenez 1 siège/coussin pour votre confort. Si pluie, concert maintenu grâce à notre piano imperméable : à vos parapluies ! Piano public : 20 h 30. Participation libre, minimum conseillé : 10 €.

Vendredi 17 août à 19h30 - Châteauvieux

Place du Village. Randonnée nocturne. Environ 8 km dans les collines et bois environnants. Soupe au pistou à l'arrivée. Départ place du village, inscription sur place. Adulte : 5 €.

Dimanche 19 août à 8h30 – Châteauvieux Place du Village.

10ème trail des Balcons de Châteauvieux.

8h30 "Les Balcons" 22 km/1200 m+: à partir de juniors/15 € - 9 h "Des Marnes" 12km/600 m+: cadets/10 € - 9 h 15 "Pierre Grosse" 5 km/200 m+: minimes/5 € - 10h courses enfants gratuites dans les rues du village. *Inscriptions:www.genialp.com* (+3 € à partir du 13/8). Inscriptions possibles le samedi 18/8 sur la place du village de 16 h à 19 h mais pas d'inscription le matin de la course.

Lundi 20 août à 19 h - Gap

Place de la République.

Fête de la Libération de Gap. Concert des Mandoles à 19 h suivi du Bal de la Libération à partir de 21h avec l'orchestre Eric Ferrari. Gratuit.

Vendredi 24 août - La Saulce

Place de l'Église, la Bourgade, le Stade. Fête du Village. Durant la fête : Fête foraine, concours de boules, animations diverses, soirée dansante. Accès libre.

Vendredi 31 août – Gap

Esplanade de la Paix - Stade Bayard - Avenue Émile Didier.

Fête de la Saint-Arnoux. Retraite aux flambeaux accompagnée par l'Harmonie municipale à 21h15 au départ de l'Esplanade de la Paix en direction du stade Bayard. Feu d'artifice à 22h au stade Bayard. Grand bal public à 22h30 avec DJ Evasion Music au Bocage (Avenue Émile Didier).

RETOUR SUR LE GRAND MEETING AÉRIEN



Plus de 30000 personnes se sont rassemblées samedi 12 mai à l'aérodrome de Gap-Tallard pour assister au grand meeting aérien organisé par l'AGATHA (Association Aéro Gap Tallard Hautes-Alpes), en partenariat avec le Département des Hautes-Alpes, gestionnaire de l'aérodrome et avec le soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Ville de Tallard.

Un immense succès populaire, immortalisé par le talentueux Patrick Domeyne, que les organisateurs entendent bien reconduire!



« Ce 12 mai 2018 est à l'image de tout ce qu'entreprend le Département. Il y a une idée un peu folle mais très séduisante : celle de Jean-Marc Genechesi d'organiser un grand rassemblement autour de notre aérodrome. Vient alors l'appui que peut donner le Département dans la concrétisation des projets. La réussite de ce moment est incontestable. La Patrouille

de France nous a bien sommés de ne pas oublier son numéro de téléphone. On pense déjà très fort à elle pour un deuxième rendezvous en 2020.»

> Jean-Marie Bernard, Président du Conseil Départemental



«La journée des 30000 sourires, celle qui dépasse nos espoirs les plus fous... Comme souvent dans les histoires un peu extraordinaires, c'est parti d'un rêve un peu dingue, un beau matin. Alors bien sûr, nous aurons des points à parfaire à l'avenir, la restauration, la circulation... mais quelle journée! La Patrouille de France qui nous félicite, tous ces yeux émerveillés dans la foule, la cohésion chez les bénévoles, les ma-

gnifiques figures des démonstrateurs malgré le vent capricieux, et tant d'images qui sont autant de récompenses pour nous. Le plein d'énergie est déjà fait pour 2020, c'est promis, ce sera mieux encore!»

Jean-Marc Genechesi, Président de l'AGATHA







©Patrick Domeyne



«Vous avez été plus de 30000 à avoir fait le déplacement sur la plateforme de Gap-Tallard pour ce superbe show! Quel succès! Bravo à l'ensemble des organisateurs, bénévoles, professionnels qui ont fait de cette journée un instant unique dans l'histoire événementielle de notre beau territoire.»

Bénédicte Ferotin, Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal Gap-Tallard Vallées, Conseillère communautaire



«Le meeting aérien organisé sur l'aérodrome de Gap-Tallard a fait briller notre territoire bien au-delà de nos espérances! L'association AGATHA, qui est à l'origine de cette manifestation a largement relevé le challenge qu'elle s'était imposée: réunir à Tallard ce qui se fait de mieux en matière de démonstrations aériennes autour de l'emblématique

Patrouille de France. Des évènements comme celui-là marquent durablement la vie de Tallard. Mieux, ils participent à véhiculer l'image de pôle d'excellence que la Ville de Tallard et le Conseil Municipal ont mis des années à bâtir autour de l'aérodrome de Tallard.»

Jean-Michel Arnaud, Maire de Tallard, 3ème Vice Président en charge de la filière aéronautique

VOTRE COMMUNE: LA SAULCE

La Saulce tire son nom d'une source salée qui jaillissait autrefois à l'emplacement de la nouvelle gendarmerie. Commune à taille humaine offrant une qualité de vie prisée, La Saulce se caractérise par un fort dynamisme économique et démographique, témoignage d'une attractivité renforcée notamment par la desserte autoroutière de son territoire. La population a connu, ces quinze dernières années, une augmentation de 54 %! Portrait de La Saulce l'attractive.

Développement économique et création d'emploi

Le territoire de la Saulce abrite le parc d'activités de Gandière, d'une superficie de 150 000 m². En 2017, ce sont pas moins de 150 nouveaux emplois qui y ont été générés. Le développement économique de La Saulce ne se limite cependant pas à cette seule zone. De nouvelles activités ont récemment vu le jour au cœur du village. Désireuse de conforter ce développement, La Saulce a signé une charte de soutien à l'activité économique de proximité avec la Chambre des métiers et de l'artisanat régionale, visant à aider artisans et porteurs de projets.

Bien vivre ensemble

École, médiathèque, gendarmerie, bureau de poste... La commune, dotée de nombreux services publics, propose par ailleurs une riche offre de commerces et services de proximité (café, boulangerie, presse, bureau de tabac, salons de coiffures, médecine de ville, pharmacie, supermarché, restaurants...). Un EHPAD (L'Edelweiss) et un centre de convalescence (Rio-Vert) proposent leurs compétences aux personnes âgées dépendantes ainsi qu'aux patients en rééducation. La Saulce accueille par ailleurs de nombreuses associations sur son territoire ainsi qu'un comité des fêtes extrêmement dynamique, animé par six jeunes Saulcetiers bien déterminés à faire bouger leur commune.



La Saulce, terre d'excellence agricole

Bénéficiant du climat idéal de Haute-Provence, le territoire de La Saulce est connu pour sa production de pommes, de poires et de pêches de haute qualité. La commune se distingue aussi par la réputation de... son vignoble ! En parcourant la Topographie de tous les vignobles connus, publication connue aujourd'hui des seuls bibliophiles, on trouve mention de la



Clarette de la Saulce, vin blanc fort réputé. La production viticole saulcetière fait encore parler d'elle au plus haut niveau aujourd'hui : en effet, le producteur bio Philippe Bilocq (Domaine Saint-André) a reçu en 2017 la Médaille d'argent du concours des vins lors du Salon international de l'agriculture à Paris pour son rouge merlot/IGP des Hautes-Alpes!

FOCUS SUR...Le futur pôle culturel, social et administratif

Un projet de pôle culturel, social et administratif verra bientôt le jour à La Saulce. Il comptera un espace administratif (nouvelle mairie, maison des services publics, permanences des assistantes sociales), ainsi qu'une cantine scolaire et une salle polyvalente. Une médiathèque et une salle d'exposition constitueront le versant culturel de cet ensemble. Outre le rééquilibrage démographique de la commune, ce future pôle permettra un accès facilité aux services pour tous et constituera un lieu de rencontre privilégié, synonyme de lutte contre l'isolement et vecteur de mixité sociale !

Nombre d'habitants : 1600

Taille de la commune : 789 hectares

Maire: Monsieur Albert GAYDON - 9ème Vice-Président délégué au développement et à la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales et artisanales

Gentilé: Saulcetiers, Saulcetières

Altitude: 585 m

Site internet: http://www.lasaulce.fr

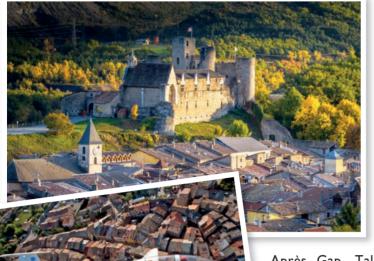
Email : <u>mairie@lasaulce.fr</u> Téléphone : 04 92 54 20 13

Accueil : lundi (9h-11h), mardi (9h-11h et 16h-17h 45),

jeudi (16h-17h45) et vendredi (9h-11h).

VOTRE COMMUNE: TALLARD

année de nouvelles familles.



Tallard, c'est la terre de la Durance aux senteurs de Provence, dominé par Céüse et les sommets acérés des Alpes. Capitale européenne des activités aériennes avec son aérodrome, Tallard est également une terre de vélo, de randonnées et de sports d'eau vive. Une terre d'agriculture riche de ses vignes, ses fruits, son élevage. Un territoire et une qualité de vie qui attire chaque

Après Gap, Tallard est la deuxième ville de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance avec près de 2500 habitants. Elle

demeure une commune à identité rurale, étroitement

liée aux communes qui l'entourent.

Vous êtes nombreux à avoir été séduits par le développement des services et le dynamisme économique : la population de Tallard a doublé en 15 ans et continue d'augmenter, avec près de 2% d'accroissement par an.

Seule ville de l'agglomération classée Commune Touristique, Tallard poursuit la politique de valorisation de son patrimoine classé monument historique (château et église Saint Grégoire).

Une commune qui développe l'ensemble des services aux familles...

Avec un collège crée en 2009, 2 écoles primaires, une crèche halte-garderie et un centre de formation aux métiers de la maintenance aéronautique (Polyaéro), Tallard annonce fièrement la couleur en matière d'éducation et de formation, priorité de l'équipe municipale. La rentrée 2018 verra l'ouverture d'une médiathèque municipale, dans un espace flambant neuf entièrement dédié à la culture et l'accueil de tous les publics.

Le château, en restauration depuis plus d'un an offrira de nouveaux espaces de visites et une salle de spectacles et de congrès, dans une volonté affichée de conjuguer patrimoine, modernité et services.

Nombre d'habitants: 2400

Taille de la commune : 1504 hectares

Maire: Monsieur Jean-Michel ARNAUD (depuis 2009) -

3ème président de la Communauté d'Agglomération en

charge du développement numérique Gentilé : Tallardiennes, Tallardiens

Altitude: 625 m

Site internet : www.ville-tallard.fr Email : mairie@ville-tallard.fr Téléphone : 04 92 54 10 14

Accueil: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermeture le mardi après-midi.

Fort d'un secteur médico-social majeur sur le territoire avec un établissement de santé (La Durance), un EHPAD (les Vergers de la Durance) et un établissement pour personnes handicapés mentales (La Chrysalide), la commune a accompagné la création d'une nouvelle maison des médecins qui accueillera 3 praticiens trentenaires dès cet été.

... et qui attire régulièrement de nouvelles entreprises

Tallard connaît un dynamisme économique important (37 créations d'entreprises en 2017, source CCI Hautes-Alpes), principalement autour de son aérodrome, de sa Zone d'Activités Économiques et de son secteur des services, relayée par une volonté politique d'accompagnement des porteurs de projets. Le développement des activités, y compris en centre-ville, permet à la population de trouver tous les services souhaités sur Tallard.

La réputation de l'aérodrome et l'excellence de ses acteurs économiques font l'identité et la fierté de notre commune et le

succès du meeting aérien du 12 mai dernier avec ses 30 000 spectateurs en atteste!

FOCUS SUR... Les travaux en cours au Château

Mercredi 6 juin, la société Héliconia basée à Tallard a effectué plusieurs rotations pour mettre en place de grosses poutres en bois visant à accueillir la nouvelle toiture au-dessus des ruines du



logis. L'objectif n'est pas la reconstitution de ces espaces, mais bien leur mise en sécurité qui aura un double objectif : permettre au public de les découvrir, et les utiliser comme lieux de desserte des différents niveaux. La solution proposée consiste en l'aménagement d'une façade entièrement vitrée.

Le jour, cet aménagement apporte la lumière nécessaire à la fonction intérieure tout en affichant sur la ville la nouvelle vie du château, sur les traces de son histoire.

La nuit, l'éclairage intérieur dessine la silhouette ruinée en contrejour que l'intervention architecturale aura pris soin de conserver. Rendez-vous en 2020 pour découvrir ces nouveaux espaces!

VOTRE COMMUNE : GAP

Avec plus de 42 000 habitants, la ville de Gap fait en sorte que son dynamisme démographique soit synonyme de vitalité économique et de qualité de vie. Ville-centre de la toute récente Communauté d'Agglomération, pôle d'attractivité incontestable, la métropole des Alpes du Sud place le bien vivre ensemble au cœur de son développement.



Du sommet de la cathédrale, le regard embrasse une large partie de la ville et de sa ceinture verte.

Gap, la sportive

Récipiendaire du titre de ville la plus sportive de France par L'Équipe en 2013, Gap vibre tout au long de l'année au rythme des grands événements (Rallye Monte Carlo, Gap Urban Cross, Gapen'cimes, saison des Rapaces...). L'Alp'Arena, le golf de Gap Bayard, son boulodrome ou encore ses nombreux espaces verts (Charance, Bayard; la Pépinière, Givaudan, Galleron...) offrent une multitude d'opportunités à la pratique sportive quotidienne. Pionnière, Gap a créé l'événement le 9 juin dernier en lançant la première grande compétition de « e-sport » sur le territoire des Alpes du Sud: le Gap Good Game, qui sera de retour en 2019.

Gap, capitale culturelle

Le Quattro, la scène nationale de la

Passerelle et son Festival « Tous dehors (enfin)! », le CMCL, le Conservatoire de musique... Gap est un passage obligé en termes d'offre culturelle et de spectacles tout au long de l'année. Et la saison estivale constitue un véritable temps fort : les festivals des « Cultures et Musiques du Monde » et « Éclat(s) d'été » proposent des spectacles gratuits presque chaque jour. La « Grande parade de la Culture » du 26 mai dernier a fait la démonstration festive et éclatante de la richesse et du dynamisme du tissu associatif, qui constitue un élément majeur de la qualité de vie gapençaise.

Le nouveau visage du principal pôle économique des Alpes du Sud

Gap est le principal pôle économique des Alpes du Sud, avec un centre-ville qui maintient sa belle attractivité, ses zones périphériques (Tokoro, Les Fauvins, Les Eyssanières...), son parc technologique Micropolis, et désormais son incubateur-espace de coworking. Pour soutenir le dynamisme de son centre-ville, la municipalité agit pour faciliter le stationnement. Après l'ouverture d'un parking de 700 places fin 2016, un parking de 450 places va être créé d'ici fin 2019 à la Providence. Avec cette même volonté,

l'embellissement du centre-ville va se poursuivre avec la reconfiguration du parvis de la cathédrale.

Pour contribuer à la vitalité du centre-ville, le souhait est d'y fixer davantage de familles. C'est tout l'intérêt de la cession de l'ancien couvent de la Providence en vue d'y créer 92 logements et du projet du Carré de l'Imprimerie, qui accueillera plus d'une centaine de logements en plein centre. Et, en 2020, c'est un plan d'eau que la ville ouvrira au pied de la Tourronde pour conforter l'attractivité touristique de la Capitale Douce.



Récemment aménagé, le parc Bernard Givaudan s'offre aux familles, aux flâneurs et aux sportifs

FOCUS SUR... La rénovation de la gare

Le chantier de rénovation de la gare SNCF et de la création du pôle d'échanges multimodal de Gap va débuter en 2019. Porté par l'Agglomération, il sera livré en 2020. Il permettra une meilleure continuité pour les voyageurs, que ce soit avec les cars, les taxis ou le parking de Bonne, qui sera relié à la gare par une voie piétonne et cycliste. Parallèlement, la gare SNCF sera totalement réhabilitée d'ici 2022 pour mieux accueillir les voyageurs et rendre les quais accessibles aux personnes handicapées. Cette vaste opération représente un investissement de 5,6 M€. Parmi les cofinanceurs, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur apportera 2,2 M€, l'Europe 1,5 M€ et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance 866 000€.

Nombre d'habitants: 42 592

Taille de la commune : I 1043 hectares

Maire: Monsieur Roger DIDIER (depuis 2007) - Président

de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance

Gentilé: Gapençais, Gapençaises

Altitude : 767 m

Site internet: www.ville-gap.fr
Page Facebook: @Gapnotreville
Compte Instagram: @villedegap
Email: courrier@ville-gap.fr
Téléphone: 04 92 53 24 24

Guichet unique: du lundi au vendredi (8h30/12h -

13 h 30/17 h) et samedi (8 h 30/12 h).

L'AGGLO EN MOUVEMENT



Fin 2019, l'Agglomération disposera d'une troisième déchetterie sur la route de Briançon, à Gap.

Une troisième déchetterie pour l'Agglomération

La Communauté d'Agglomération dispose à ce jour de deux déchetteries : celle des Piles, à Tallard, et celle de Patac, à Gap. Une troisième déchetterie sera opérationnelle à Gap, fin 2019. Elle va être créée sur un terrain de 10300 m² situé à côté d'Alpagel, à la Flodanche, sur la route de Briançon à Gap.

Les services techniques de l'Agglomération réalisent actuellement les études et le chiffrage des aménagements. « Nous voulons offrir les mêmes services qu'à Patac. Simplement, nous n'aurons pas de filière de récupération de déchets diffus spécifique à la Flodanche. Pour accéder à la déchetterie, le même système de lecture de plaque minéralogique sera mis en place », explique Jean-Pierre Coyret, vice-président délégué à la collecte et au traitement des déchets.

Un fonds de concours pour les communes de l'Agglomération

Dans le cadre de son pacte de solidarité financière, la Communauté d'Agglomération a décidé, sur proposition de son président Roger Didier, de mettre en place un fonds de concours au bénéfice de ses communes membres. D'un montant global de 350 000 € par an, ce fonds de concours permettra de financer la réalisation ou l'acquisition d'un équipement sans lien avec les compétences de la Communauté d'Agglomération. Il sera réparti en fonction de quatre critères, à savoir la population (30%), le potentiel financier par habitant (30%), le potentiel fiscal par habitant (20 %) et le revenu par habitant (20 %).

Ce fonds de concours traduit l'esprit de solidarité qui caractérise l'Agglomération, puisqu'il bénéficiera en premier lieu aux communes ayant le plus faible potentiel financier et fiscal, telles que Barcillonnette, La Freissinouse, Sigoyer ou Esparron, en dehors de Gap, dont les charges de centralité sont prises en compte au travers du critère démographique (81,5% de la population de l'agglomération).

Deux navettes 100% électriques pour les transports urbains

L'Agglomération a fait l'acquisition de deux navettes de 22 places entièrement électriques. Ces deux véhicules sont affectés à la ligne Centro A (cœur de ville de Gap) et à la desserte des Fauvins et de Tokoro. Développés par Blue Solutions (groupe Bolloré), ils sont équipés de batteries d'un type nouveau (lithium métal polymère) qui ont une plus grande durée de vie, qui n'ont pas besoin de climatisation et dont le recyclage est plus simple. Les deux nouvelles navettes disposent d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite et d'un dispositif de rampe manuel pour leur accès. Deux bornes ont été installées aux services techniques de la Ville de Gap pour permettre leur chargement pendant la nuit.



Les nouvelles navettes électriques ont été dévoilées début juin par le président de l'Agglomération, Roger Didier.

L'acquisition de ces deux navettes et des bornes de rechargement constitue un investissement conséquent de près de 425 000 €. «Nous essayons d'introduire le plus souvent possible du matériel non polluant dans notre parc de 27 véhicules», indique Christian Hubaud, premier vice-président de la Communauté d'Agglomération, délégué à la mobilité et aux transports urbains. «C'est un coût élevé, mais nous avons bénéficié d'une opportunité pour cet achat.» Dans le cadre du programme «Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte» (TEPCV), la candidature défendue par Claude Boutron, vice-président de la Communauté d'Agglomération délégué à la maîtrise de l'énergie, à la qualité de l'air et à la lutte contre les nuisances sonores, a été retenue par Ségolène Royal. De sorte que cet investissement a été largement subventionné par l'État. L'autofinancement supporté par l'Agglomération se limite à 114340 €.

Une autre navette électrique devrait faire prochainement son apparition pour assurer la liaison entre le parc-relais du stade nautique et Porte-Colombe, à Gap. Ce sera une première puisqu'elle sera autonome ! «Nous vivrons un moment important et historique», considère Roger Didier, le président de l'Agglomération. La navette électrique autonome n'attend plus que les autorisations administratives de l'État.

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS INNOVANTS

GAAAP: DES ESPACES POUR TRAVAILLER AUTREMENT

L'incubateur-espace de coworking GAAAP, initié par la Communauté d'Agglomération et la CCI, a ouvert ses portes. Ce nouvel espace est dédié au travail collaboratif et à l'émergence de projets innovants. L'histoire des futures pépites économiques haut-alpines commencera à s'écrire au cœur de Gap.

Proposer un accompagnement à des start-up ou plus simplement des solutions de travail partagé à des porteurs de projets et à des créateurs, voilà l'esprit de l'espace coworking-incubateur GAAAP, dont les locaux ont été inaugurés fin juin. Fruit d'une collaboration étroite entre la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et la CCI des Hautes-Alpes, en lien avec d'autres partenaires institutionnels, économiques et même associatifs, ce nouvel espace est dédié au travail collaboratif et à l'émergence de projets innovants. « C'est un tremplin que nous offrons à nos créateurs d'entreprise », souligne Roger Didier, président de l'Agglomération.

Il se décompose en deux lieux, qui ont chacun leur vocation propre tout en proposant des passerelles entre eux. Le tout étant facilité par une animation commune et par une très grande proximité : l'espace coworking a été aménagé au 3ème étage de la mairie centre de Gap et l'incubateur au rez-dechaussée de la CCI voisine.

Un accompagnement de 6 à 24 mois

Pour l'incubateur, l'objectif est d'accueillir une dizaine de porteurs de projets innovants ou « différenciants », plutôt avec une sensibilité liée à la montagne, d'ici l'automne 2019.

Au délà d'un hébergement et de facilité de travail au sein de la CCI, les porteurs de projets bénéficieront de postes de travail, d'une salle de réunion, de matériel informatique avancé, mais aussi d'un accompagnement expert personnalisé et du suivi par un comité de pilotage trimestriel. « Un projet en lien avec son environnement a davantage de chances de réussir et de s'ancrer dans le lieu », estime Adèle Lehoux, qui a été recrutée pour animer l'espace incubateur-coworking. « Notre territoire offre une réelle proximité entre les différents acteurs économiques. L'écoute et l'accessibilité sont des atouts forts pour les porteurs de projet ». Ce qui n'empêche évidemment pas d'avoir une ouverture sur les régions limitrophes via Marseille Innovation et le Cluster Montagne.

Deux porteurs de projets, dans la cybersécurité et la nutrition, ont déjà été retenus et la sélection d'autres candidats se poursuit. Les innovateurs intéressés peuvent postuler en ligne (www.gaaap.fr).



Des locaux adaptés à tous les besoins, doublés de services

Autre volet, l'espace coworking. Dans les locaux de la mairie centre, deux salles de travail, un espace convivial avec kitchenette, une salle plus confidentielle et une salle de réunion pouvant accueillir 19 personnes ont été spécialement aménagés avec un mobilier coloré et moderne. Le tout évidemment connecté au Wifi, via la fibre optique.

Cet espace est ouvert à tous. Il répond aussi bien à des besoins fréquents d'usagers qu'à des demandes moins régulières, voire même très ponctuelles, par exemple pour des personnes de passage qui souhaitent travailler à distance. Plusieurs offres sont accessibles, avec la possibilité de réserver son créneau et de régler en ligne.

L'espace coworking ne se limite pas à proposer un lieu. Petits-déjeuners réseau, cafés création, conférences et ateliers y sont organisés. Les abonnés ont également la possibilité de réaliser des impressions 3D ou des découpes laser grâce à un partenariat avec le Fab'Alpes.

GAAAP permet de stimuler le travail collaboratif et le partage de compétences. Les porteurs de projets peuvent y trouver des partenaires, des débouchés ou bénéficier d'échanges de services. L'esprit « start-up » est aussi de mise entre les porteurs de projets. À GAAAP, l'avenir se construit!

Infos: www.gaaap.fr

VOTRE AGGLO ET VOTRE OFFICE DE TOURISME SUR LE WEB!

L'Agglomération Gap-Tallard-Durance et l'Office de Tourisme Intercommunal se sont chacun dotés d'un site internet.

« Mes collègues élus, membres du comité de pilotage, Laurence Allix, Patrick Allec, Claude Boutron, Christian Hubaud, Frédéric Louche et moi-même avons travaillé, en lien étroit avec les services de l'Agglo et le prestataire, à élaborer une architecture compréhensible, claire et lisible qui puisse rendre compte de la richesse de l'action de la Communauté d'Agglomération à votre service et vous permettre d'accéder à l'information le plus facilement possible! Vous trouverez une carte interactive de votre territoire, un agenda des animations et un kiosque regroupant les publications de l'Agglomération et des communes qui la composent, les horaires de bus urbains, les informations sur les déchetteries, l'assainissement, les zones d'activités... Ce site sera accessible de façon optimale sur vos smartphones et tablettes ainsi que depuis votre ordinateur ».

Serge Ayache,

Conseiller communautaire délégué en charge de la valorisation du tourisme en espace rural et Président du Comité de pilotage du Site internet de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance

Retrouvez votre Agglo sur www.gap-tallard-durance.fr





Le site Internet de l'Office de tourisme fait peau neuve et remplace les sites Internet des deux ex Offices de tourisme de Gap et de Tallard-Barcillonnette. Élaboré et conçu en mobile first, à savoir une optimisation de l'affichage du site Internet sur les appareils mobiles, ce site regroupe l'ensemble des informations touristiques du territoire Gap-Tallard-Vallées.

« Réserver son hébergement en ligne, consulter l'agenda des événements, constituer sa « liste d'envie » sont autant de possibilités offertes aux visiteurs souhaitant séjourner sur le territoire.

Les habitants du territoire ne sont pas non plus

oubliés puisqu'ils pourront retrouver sur ce site l'ensemble des services proposés par l'Office de tourisme, les bons plans, les idées sorties... Rendez-vous dès maintenant sur www.gap-tallard-vallees.fr!»

Bénédicte Ferotin

Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal Gap-Tallard Vallées

Les transports gratuits dès la rentrée scolaire 2018-2019

À compter du 1^{er} septembre 2018, tous les transports organisés par la Communauté d'Agglomération à l'intérieur de son périmètre deviennent gratuits, y compris les lignes de transports scolaires et réguliers transférées par la Région et le Département au 1^{er} janvier 2018. Les 17 Communes de l'Agglomération sont concernées.

Aucune inscription n'est nécessaire. Les transports peuvent être empruntés gratuitement par toute personne mais en cas d'affluence la priorité sera donnée aux scolaires.

Un guide des transports et une nouvelle cartographie dynamique seront disponibles dès la rentrée sur support papier dans votre mairie ainsi que sur www.gap-tallard-durance.fr



Nouveau logo pour l'office de tourisme

L'office de tourisme de l'Agglomération s'est doté d'une nouvelle identité visuelle, dévoilée fin mai.

«Gap Tallard Vallées, le cœur des Alpes du Sud» est la signature de l'office de tourisme pour mettre en valeur le territoire dans toutes ses dimensions, en s'appuyant bien évidemment sur ses villes les plus connues, mais aussi en évoquant son identité à la fois tournée vers la Provence et la montagne au travers de l'utilisation du terme «vallées».

PORTRAIT

LORIS POURROY, ENFANT DE LA PETITE BALLE

Le tennisman Loris Pourroy, dix-sept ans et demi, a créé l'événement en remportant, mardi 12 juin, son premier point au prestigieux classement ATP (l'association des joueurs de tennis professionnels). Il s'est imposé deux sets à zéro face au 1018° joueur mondial à Hammamet (Tunisie), en 16èmes de finale du Futur Pro. Retour sur le parcours exceptionnel du jeune prodige originaire de La Freissinouse.

Les débuts haut-alpins

Loris frappe la balle pour la première fois à l'âge de... 4 ans. Dès lors, la passion du tennis ne le quittera plus. Il intègre le Tennis Club de Gap où l'on remarque immédiatement ses dispositions particulières. Ses atouts (de bonnes capacités physiques et une belle frappe), mêlés à un entraînement rigoureux et une détermination sans faille le conduisent à remporter le titre de champion de Provence.

Profondément attaché au tennis club de Gap, où il a fait ses premières armes, Loris revient lorsqu'il le peut se ressourcer à Gap et frapper quelques balles avec l'entraîneur Robin Bargigli.



Soutenez Loris

Le Tennis Club de Gap a mis en place une opération de mécénat afin de soutenir le projet fort du jeune champion haut-alpin et l'aider à se classer parmi les meilleurs joueurs mondiaux.

Un don en tant que particulier vous ouvrira le droit à une

réduction d'impôt à hauteur de 66 % du montant du versement (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Ainsi, un don de 100 euros ne vous coûtera que 34 euros ! En tant que société, votre don vous ouvre une réduction à hauteur de 60 % du montant du versement (dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires HT réalisé par la société).

Contribuez au succès de Loris et faites de sa réussite une réussite commune !

Pour tout savoir, rendez-vous sur le site du Tennis Club de Gap: http://www.club.fft.fr/tcgap

Une formation d'excellence

Le jeune espoir des Alpes du Sud est repéré par la Fédération et sollicité pour intégrer le prestigieux Pôle France Tennis du CREPS (Centre de ressources,



Loris y évolue avec une quinzaine d'autres espoirs dont trois joueurs de son âge. Il y conjugue études (il est aujourd'hui en Première ES) et sport de haut niveau. Il intègre rapidement l'équipe de France et décroche un titre de Champion de France en double ainsi qu'une médaille de bronze en championnat d'Europe. Au terme de sa formation, le jeune tennisman haut-alpin a rejoint, en septembre 2017, la Mouratoglou Tennis Academy de Nice où ses sparring partners ont pour noms Eugénie Bouchard (ancienne n°6 mondiale), Alizé Cornet (n°6 mondiale en 2007) et Lucas Pouille, actuel n°1 français!

Aller toujours plus loin, toujours plus haut

En mars 2018, à Stavanger, en Norvège, Loris a réalisé un parcours sans faute, remportant son premier tournoi ITF, avant de s'offrir une demi-finale en Russie. Le talentueux haut-alpin conquiert ensuite, au mois de mai dernier, le Championnat régional de PACA. Mardi 12 juin, il obtient son premier pont ATP en Tunisie sur le circuit Pro, avant de s'incliner en 8èmes de finale face au 300ème mondial.

Classé dans le top 300 des meilleurs juniors mondiaux, il aspire désormais à intégrer avant la fin de l'année le top 50. Au mois d'août, il participera aux Championnats de France.

La saison à venir est un tournant majeur pour l'avenir de Loris : il lui faudra se positionner parmi les meilleurs mondiaux afin de concrétiser son rêve et s'installer sur le circuit professionnel dans les années à venir. Formation, déplacements... ce projet a un coût. Vous pouvez soutenir la carrière de Loris en devenant mécène.





S6 & D7 octobre

- Trail Enfants
 Trail Féminin
- Trail Saint Mens 14 km / 650 D+
- Trail des Crêtes 27 km /1200 D+
- Trail Edelweiss Trail Edelweiss Relais

NOUVEAUTÉS

Trail des "3 Cols"
 Trail Edelweiss Duo





























